CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62425** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Raison sociale : REVETEMENTS DE SOLS HERTZOG

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/11/2025
Capital : 50 000

ROUTE DE SUNDHOFFEN
ZA
68280 ANDOLSHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 314816612
Siret : 314 816 612 00035
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 4020470
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5335918804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5335918804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 89 71 43 15 **Fax :** 03 89 71 56 68
Portable : 06 19 78 10 13
Responsabilité légale :
HERTZOG DAVID PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : contact@revet-hertzog.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 089 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)	2	26/06/2025
6212	Revêtements textiles en lés	10	13/04/2026
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		13/04/2026
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		13/04/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

07/05/2026 08:48